

N/Réf. : AF/EK/AB
Circulaire : n° 09-18

Villers-lès-Nancy, le Jeudi 17 septembre 2009

Circulaire

A Mesdames et Messieurs :
Les Présidents
Les Maires

COMMISSION DE REFORME

CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS EN 2010

Afin de faciliter la saisine de la commission de réforme, je vous informe que le calendrier prévisionnel des réunions pour l'année 2010 a été fixé comme suit :

IMPORTANT ! Dates limites de réception des dossiers transmis par les collectivités / les agents	<i>Dates d'envoi des convocations et note de présentation aux représentants</i>	Dates des réunions de commission de réforme 2010
Mercredi 23 décembre 2009	Lundi 4 janvier	Mercredi 20 janvier
Jeudi 21 janvier	Mardi 2 février	Jeudi 18 février
Mercredi 24 février	Lundi 1 ^{er} mars	Mercredi 17 mars
Jeudi 25 mars	Mardi 6 avril	Jeudi 22 avril
Mercredi 21 avril	Lundi 3 mai	Mercredi 19 mai
Jeudi 27 mai	Mardi 8 juin	Jeudi 24 juin
Mercredi 18 août	Lundi 30 août	Mercredi 15 septembre
Jeudi 23 septembre	Mardi 5 octobre	Jeudi 21 octobre
Mercredi 20 octobre	Lundi 1 ^{er} novembre	Mercredi 17 novembre
Jeudi 25 novembre	Mardi 30 novembre	Jeudi 16 décembre

Compte tenu des délais incompressibles de traitement, j'attire votre attention sur le fait qu'un dossier complet, transmis au CDG hors des dates indiquées ci-dessus, sera automatiquement porté à l'ordre du jour de la réunion suivante. La date prise en compte est la date de réception de la saisine au CDG.

Pour rappel, les avis des commissions de réforme, lorsqu'ils sont obligatoires, doivent être préalables aux décisions. Aussi, un acte pris antérieurement à la date de l'avis émis par la commission de réforme est irrégulier. Il convient de prévoir la saisine de la commission en conséquence.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics territoriaux, en l'assurance de mes sentiments dévoués.



Le Président

François FORIN
Maire de LUCEY